

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 09 mai 2009

Conseillers en fonction : **11**

Conseillers présents : **11**

Secrétaire de séance : Patrick Gresser.

SEANCE du 15 mai 2009.

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Claude GALLER, Marcel NORTH. Pascal STUTZMANN

Les conseillers : Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ, Nathalie GEIGER et Philippe Klein.

Absents excusés :

Objet : Marché « Placette Kloppé »

Le maire rappelle que le conseil municipal, en date du 6 mars 2009, a décidé de lancer la procédure de consultation d'entreprises pour les travaux d'aménagement de la placette dite « Kloppé ».

Le rapporteur de la commission d'Appel d'offres donne lecture du Procès Verbal d'ouverture des plis du 27 avril 2009.

Le conseil municipal,

Considérant la consultation des entreprises à partir du 30 mars 2009 en vue de la réalisation de la placette à Wintzenheim et l'ouverture des plis du 27 avril 2009 ;

Entendu le rapporteur de cette commission ;

Vu les propositions argumentées de la commission d'appel d'offres en date du 27 avril 2009 ;

Considérant que la remise en état du portail de l'Eglise catholique doit être intégrée dans ces travaux ;

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, prend acte de la proposition de la commission d'appel d'offres et entérine l'attribution des lots comme suit :

Lot N° 1 – Aménagement extérieur

Attribué à l'entreprise **DIEBOLT** de Marmoutier pour un montant HT de.....20 992 €
Soit TTC.....**25 106 €**

Lot n° 1 Option « Jeux »

Attribué à l'entreprise **RECRELAND** de Lampertheim pour un montant HT de... 6 986 €
Soit TTC..... **8 355 €**

Lot n°2 – Clôture serrurerie

Attribué à l'entreprise **MEDER** de Schweighouse pour un montant HT de9 567 €
Soit TTC..... **11 442 €**

Total du marché « réalisation de la placette Kloppé » : trente sept mille cinq cent quarante cinq euros HT (37 545 €) soit TTC**44 903 €**

Le maire est autorisé à signer les marchés ci-dessus énumérés ainsi que tous documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Le conseil municipal sollicite de Monsieur le Président de la communauté de communes du Kochersberg une aide financière pour ces mêmes travaux d'aménagement.

Le conseil municipal sollicite de Monsieur le Président du Conseil Général du Bas-Rhin une aide financière du Département pour ces mêmes travaux d'aménagement.

Le conseil municipal sollicite de Monsieur le Président du Conseil Régional d'Alsace, dans le cadre de la mise à disposition d'un terrain pour la construction de logements aidés, une aide financière de la Région pour ces mêmes travaux d'aménagement.

Fait à Wintzenheim, le 15 mai 2009.

Suivent les signatures au registre.

Pour extrait conforme, le 22 mai 2009

Le maire
Alain NORTH

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 09 mai 2009

Conseillers en fonction : **10**

Conseillers présents : **9**

Secrétaire de séance : Patrick Gresser.

SEANCE du 15 mai 2009.

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Marcel NORTH, Pascal STUTZMANN

Les conseillers : Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ, Nathalie GEIGER et Philippe KLEIN.

Absents excusés :

Objet : Aménagement sécurité de la traversée du village – Signalisation Rue Principale

Le maire fait part de la volonté de ralentir la circulation sur la Rue Principale et de sécuriser les déplacements piétons.

Un plan d'aménagement a été validé par le conseil municipal. Le maire informe ensuite le conseil municipal du résultat de la consultation d'entreprises initiée par la commune et présente les offres qui lui sont parvenues.

Le conseil municipal, entendu le maire,

Décide :

- 1) De procéder à la réalisation des travaux de marquages au sol et de pose de panneaux de signalisation ;
- 2) De retenir l'offre de l'entreprise EG Signalisation de Wasselonne pour un montant HT de 6 654 € soit TTC **7 958,60 €**;
- 3) D'autoriser le maire à signer le devis ainsi que toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente décision ;
- 4) D'autoriser le maire à prendre les arrêtés municipaux nécessaires à la mise en pratique de cet aménagement

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 13 mai 2009.

Suivent les signatures au registre.

Pour extrait conforme, le 22 mai 2009.

Le Maire, Alain North